

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
TRANSPORTS, MER ET PÊCHE

Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer

**Arrêté du 22 janvier 2013 portant nomination
à la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des transports guidés**

NOR : TRAT1242808A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, en date du 22 janvier 2013 :

Sont nommés membres de la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des transports guidés :

Au titre des représentants du ministre chargé des transports

M. Christian BOURGET, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, président de la commission.

Deux personnes membres de la sous-direction de la sécurité et de la régulation ferroviaires au sein de la direction des services de transport.

Une personne membre du bureau de contrôle nord-ouest du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés.

Au titre des représentants du ministre chargé de la sécurité civile

Une personne membre de la direction de la sécurité civile.

Une personne membre d'un service départemental d'incendie et de secours.

*Au titre des représentants des associations représentatives
des autorités organisatrices des transports*

M. Benoît CHAUVIN, M. Christian SAUTEL et M. Noël PHILIPPE.

*Au titre des représentants des associations représentatives
des exploitants de transports urbains*

Mme Éliane DEMMERLÉ et M. Thierry GUINARD.

*Au titre des représentants des associations représentatives
des exploitants de systèmes de transport public guidé à vocation touristique ou historique*

M. Jean-Paul BALENSI.

*Au titre des personnes qualifiées désignées conjointement
par le ministre chargé des transports et par le ministre chargé de la sécurité civile*

M. Pascal SADON, M. Pascal GUESDON, M. Gérard COUVREUR, M. Jean LENOIR, M. Réginald BABIN et M. Claude PIERRE DIT BARROIS.

Les arrêtés du 12 octobre 2009 et du 13 septembre 2010 portant nomination des membres à la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des transports guidés sont abrogés.